

Banques

Christophe Nijdam, analyste financier banques, AlphaValue

«Les banques de la zone euro sont actuellement confrontées à une deuxième crise de liquidité»

Comment les banques françaises se présentent-elles après trois ans de crise ?

Les banques françaises se portent globalement bien car elles ont bénéficié, comme toutes leurs homologues européennes et américaines, de la baisse des taux des banques centrales qui leur a permis de se refinancer à faible coût, baisse qui n'a pas été répercutée auprès de leurs clients. Les banques ont pu ainsi reconstituer leurs marges, mais quelques-unes en ont profité pour nourrir leurs activités de trading pour compte propre, comme la Société Générale et BNP Paribas. Au premier trimestre 2010, 85 % de l'amélioration du RBE enregistrée chez cette dernière par rapport au trimestre précédent sont liés aux activités de marchés. Comme les montants concernés ne peuvent provenir de la seule clientèle extérieure, on peut en déduire que l'activité pour compte propre reste non négligeable.

Après les subprimes, les risques souverains constituent-ils un nouvel élément de fragilisation des banques françaises ?

D'abord, Natixis et Société Générale ont encore en portefeuille des actifs toxiques liés aux subprimes pour un montant élevé, qu'il faudra du temps pour résorber. Quant au risque grec, il représente 24 milliards d'euros pour le Crédit Agricole via Emporiki, et 4 milliards pour la Société Générale avec Geniki, mais cela reste assez marginal : en 2009, le bilan de CASA atteignait 1,557 milliard d'euros... Au total, les créances publiques et privées sur les PIIGS représentent 845 milliards de dollars pour les banques françaises, soit 23 % de l'ensemble de leurs créances internationales au 31 mars 2010. Leur exposition est certes importante, mais il vaut mieux qu'elles détiennent des emprunts publics européens que du crédit privé. Au pire, si un pays faisait défaut, sa dette ferait l'objet d'un rééchelonnement.

Les titres souverains ne font-ils pas peser néanmoins sur les banques un risque de trading, comme le soulignait le dernier rapport de la commission bancaire ?

Le vrai problème, c'est que seule la moitié de la dette souveraine des Etats de la zone euro est détenue par des institutions financières de la zone euro. Ce qui signifie que les 50 % restants sont détenus par des

tiers qui ne se sentent pas directement concernés par l'avenir de cette zone. Ces derniers ayant vendu beaucoup de leurs titres durant la crise, le prix des obligations souveraines a chuté. Du coup, le marché s'est inquiété de la qualité des portefeuilles des banques de la zone euro et ces dernières sont actuellement confrontées à une deuxième crise de liquidité. Structurellement, elles consentent en effet plus de crédits qu'elles n'ont de dépôts, contrairement aux banques américaines et asiatiques. Pour compenser cette différence, elles vont se financer

sur le marché interbancaire international. Or, actuellement, les banques américaines ont réduit les prêts en dollars qu'elles leur consentaient. Les banques européennes sont donc obligées de se tourner une fois encore vers la BCE.

Les stress tests constituent-ils une bonne initiative ?

Ils peuvent contribuer à rétablir la confiance. Il est toutefois dommage de procéder à cet exercice sous la pression des marchés et des Américains, alors qu'on aurait pu le faire l'année dernière dans la foulée des stress tests opérés par les banques américaines. Ceux-ci avaient à l'époque rassuré les investisseurs. Par ailleurs, ces stress tests se fondent sur les ratios réglementaires de Bâle 2, qui seront bientôt obsolètes avec l'arrivée de Bâle 3. Enfin, pour que ces tests soient crédibles, il faudrait qu'ils aboutissent à un ou deux morts de taille ! Aux Etats-Unis, 10 banques sur 19, parmi lesquelles Citi et Bank of America, ont

dû faire à la suite de ces tests des augmentations de capital. Mais il est à craindre que chaque autorité de régulation nationale veuille préserver la réputation de ses institutions.

Les critiques sur la nouvelle réglementation bancaire, Bâle 3, sont-elles justifiées ?

Les propositions de Bâle 3 suscitent dans la plupart des pays l'opposition des lobbys bancaires, chacun pour des raisons différentes. On se demande donc ce qui va en rester. Pourtant, le dispositif prévoit notamment la mise en place de trois nouveaux ratios, de liquidité, de transformation et de levier, dont la crise a bien montré le caractère indispensable. Il faut donc préserver Bâle 3, mais en donnant en revanche aux institutions plus de temps que le délai de deux ans prévu pour mettre en place ses dispositions. ■

Propos recueillis par Valérie Nau



«Pour être crédibles, les stress tests devraient aboutir à un ou deux morts de taille !»